
Insertion

Solidarités Nouvelles face au Chômage : des bénévoles s'engagent pour aider des demandeurs d'emploi à mobiliser leurs potentialités

décembre 2013

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Accès à l'emploi
- Inclusion
- Lien social
- Liens intergénérationnels

-
- Loisirs
 - Partenariat / transversalité
 - Pratiques professionnelles

Département

France entière

Sur le vif

« à 57 ans, je viens de retrouver un emploi dans le service export d'une PME. J'ai encore du mal à y croire. [...] Aujourd'hui, je repense à ma période de chômage dans un tout autre état d'esprit. J'ai appris à relativiser, à lâcher prise. Cette expérience de recherche d'emploi, je peux même dire à présent qu'elle a été formatrice. »

Une personne accompagnée

Porteur(s) de l'action

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

Objectif(s) et bref descriptif

Afin de lutter contre le délitement des liens, auquel sont rapidement confrontées les personnes qui perdent leur emploi, Solidarités Nouvelles face au Chômage constitue un réseau de bénévoles pour accompagner les chômeurs, en plaçant la relation humaine et le suivi personnalisé au cœur de l'aide au retour à l'emploi.

Origine(s)

Dans les années 1980, la France est confrontée à une hausse continue du chômage qui marque la fin des « Trente Glorieuses ». Ce phénomène inquiète tout particulièrement Jean-Baptiste de Foucauld, alors membre du cabinet du ministère de l'Economie et des Finances. Il remarque qu'au-delà des difficultés économiques, la perte d'un emploi engendre un isolement rapide des personnes, même bien insérées par ailleurs. Cet isolement favorise également une perte de confiance en soi et renforce de facto l'éloignement vis-à-vis du monde du travail.

Refusant la résignation, en 1985, Jean-Baptiste de Foucauld décide de créer l'association « Solidarités Nouvelles face au Chômage » (SNC) dont le slogan est le suivant : « Le chômage n'est pas une fatalité. Agissons ensemble ! ». Cette association vise donc à accompagner toute personne en recherche d'emploi et propose une aide personnalisée tant sur le plan de l'insertion sociale que professionnelle, par des bénévoles en activité ou à la retraite. Il s'agit donc bien d'une relation qui se construit dans le temps entre un binôme de bénévoles et une personne en parcours d'insertion et qui a vocation à aider cette dernière à repérer et mobiliser ses propres ressources pour rétablir des liens avec le marché de l'emploi.

Description détaillée

Depuis 29 ans, l'association SNC tente de proposer des réponses adaptées aux personnes qui recherchent un emploi. Pour ce faire, elle peut s'appuyer aujourd'hui sur une équipe de sept professionnels à Paris et de 1400 bénévoles répartis sur tout le territoire français. En outre, elle compte 3000 donateurs qui financent intégralement son fonctionnement et ses actions : en effet, SNC ne reçoit aucun financement public mais tire ses ressources des personnes privées pour les deux tiers et de personnes morales (entreprises) pour le tiers restant. Le réseau de bénévoles, quant à lui, est structuré autour de 117 groupes locaux de solidarités.

Un objectif : amener les personnes accompagnées à mobiliser leurs propres ressources

L'association a vocation à accompagner toute personne souhaitant retrouver un emploi, dès lors où cela est juridiquement possible (situation régulière, âge légal) et que la personne adhère à l'accompagnement proposé. En revanche, aucun critère d'âge, de durée d'inactivité ou encore de statut n'est exigé. Ainsi, en 2012, SNC a accompagné 2500 chercheurs d'emploi, dont 60% de femmes. Une personne accompagnée sur quatre a plus de cinquante ans et 14% sont sans qualification, 50% ont une qualification intermédiaire, 36% sont des cadres. La moitié des personnes découvre l'association via son site internet. Les autres sont orientés par les agences de Pôle Emploi, le bouche à oreille, des travailleurs sociaux ou des associations partenaires, à l'instar de la Croix Rouge. L'accompagnement est gratuit et n'est pas limité dans le temps puisqu'il s'appuie sur la mobilisation des ressources de la personne et doit donc nécessairement s'adapter au rythme qui est le sien. En 2012, l'accompagnement dure en moyenne neuf mois. Si chaque accompagnement varie dans sa durée, il s'articule nécessairement autour de deux temps : la première phase correspond à un temps d'écoute, où les personnes sont invitées à raconter leur histoire et les bénévoles à les écouter avec respect et bienveillance. Ce temps vise notamment à restaurer la confiance de la personne et la ramener progressivement à s'inscrire dans des relations sociales. C'est sur cette base que peut ensuite débiter la seconde phase de l'accompagnement, qui est alors plus directement ciblée sur la recherche d'emploi et la construction d'un projet professionnel (rédaction de curriculum vitae, recherche de formation...). SNC propose également des ateliers collectifs ouverts aux demandeurs d'emploi, dans un esprit convivial, autour de l'emploi (préparation à un entretien d'embauche par exemple) ou d'autres sujets comme le théâtre. L'accompagnement est rythmé par des rencontres régulières entre le chercheur d'emploi et le binôme de bénévoles, où la relation prime les résultats concrets. Mais au final, l'association peut se féliciter d'obtenir 62% de sorties positives, dont 55% d'accès à l'emploi et 7% d'entrées en formation.

Un réseau de bénévoles structuré

De leur côté, les bénévoles sont soutenus par les groupes locaux de solidarités qui rassemblent 12 membres en moyenne et qui sont présents dans 46 Départements. Chacun propose une rencontre

mensuelle, dont l'objectif est d'échanger expériences et conseils. En outre, SNC a mis en place sept modules de formation à destination des bénévoles, auxquels 400 bénévoles ont pu prendre part en 2012. Le recrutement des bénévoles est également un enjeu important pour l'association. En effet, 68% des bénévoles ont plus de 50 ans et SNC est sollicitée par de plus en plus de chercheurs d'emplois, ce qui a conduit certains groupes locaux de solidarité à établir une liste d'attente. Certaines entreprises pourvoient aussi des bénévoles à l'association, dans le cadre du mécénat de compétences. SNC souhaite avoir un fonctionnement participatif, comme en témoigne la création d'un groupe de psychologues solidaire qui s'est créé à l'initiative de plusieurs praticiens-bénévoles en Ile-De-France. Avec le temps, ce groupe de bénévoles a pu monter un réseau d'une trentaine de psychologues qui se mettent à disposition des bénévoles et qui acceptent de pratiquer des tarifs très avantageux pour les demandeurs d'emploi.

Un dispositif d'emplois solidaires

Soucieuse d'aller encore plus loin, SNC propose également un dispositif d'emplois solidaires : SNC finance des emplois rémunérés au SMIC et d'une durée moyenne d'un an, dans une association partenaire qui est dans une dynamique de développement mais qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour mener à bien ce projet. L'originalité de ce dispositif est qu'il remplit deux objectifs en parallèle : offrir une expérience de retour à l'emploi à des chômeurs de longue durée et soutenir l'économie sociale et solidaire. En 2012, 133 personnes ont bénéficié de ce tremplin vers l'emploi, qui s'est soldé par 66% de sorties positives. A terme, SNC souhaite encore développer ce dispositif et le proposer à un plus grand nombre de personnes accompagnées.

L'emploi : un enjeu de société

Enfin, SNC complète son activité par une démarche de plaidoyer. Cette activité repose sur l'idée que les bénévoles s'impliquent individuellement dans l'association mais qu'ils se reconnaissent une responsabilité collective autour des questions d'emploi et d'exclusion, qu'ils s'attèlent à porter à l'attention de la société pour qu'elle prenne davantage en charge ces sujets. Nourri par l'expérience de terrain, le plaidoyer s'articule autour de cinq idées principales :

- Développer l'accompagnement pour réduire le chômage
- Mieux former les chercheurs d'emploi
- Repenser le système d'indemnisation chômage
- Représenter les chercheurs d'emploi
- Evaluer l'impact sur l'emploi de l'ensemble des politiques publiques

Bilan

- 62% de sorties positives (55% de retours à l'emploi, 7% d'entrées en formation)
- Une contribution à l'économie sociale et solidaire via le financement d'emplois solidaires
- Un relais des problématiques d'emploi et d'exclusion dans la société

Partenaire(s)

- 117 associations pour la création et la mise en place d'emplois solidaires

-
- Convention nationale avec Pôle Emploi
 - 50 entreprises et fondations qui soutiennent l'association sur le plan financier et/ou humain

Moyens

Financiers

2 148 000€ annuels (dont 747 000€ pour les emplois solidaires, 618 000€ pour la formation des bénévoles et le fonctionnement du siège)

Humains

7 salariés et 1400 bénévoles

Contact

GODEBOUT Vincent

Directeur

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

Adresse : 28 rue Etienne Marcel
75002
Paris
France

Tél. : 01 42 47 13 40

Courriel : vincent.godebout@snc.asso.fr

